

## Médiation du crédit aux entreprises

Selon le bilan national consolidé au 21 juin 2009, la médiation du crédit a permis depuis son lancement en novembre 2008, de conforter plus de 5 000 sociétés de toutes tailles dans leur activité, de débloquer plus d'1 milliard d'euros de crédit, hors écrasement des dettes et de sauvegarder 107 641 emplois en France.

Sur les 12 853 entreprises ayant sollicité la médiation du crédit, 11 000 dossiers ont été acceptés et pris en charge en médiation. Au total, 8 160 dossiers sont désormais instruits et clôturés, soit un taux d'éligibilité de 74 %.

En cumul, le taux de médiation réussie reste stable à 66 % avec un léger fléchissement en juin (65 %).

En matière de taux, la médiation constate que les banques répercutent globalement correctement la baisse de leurs coûts de refinancement sur les taux de nouveaux crédits et reste vigilante sur les risques de dispersion au cas par cas.

Le médiateur du crédit a annoncé la signature d'ici à la fin de juillet d'un accord de place avec les dirigeants des principaux réseaux bancaires pour donner un cadre à la médiation du crédit aux entreprises.

## INFORMATIONS BANCAIRES ET FINANCIÈRES GÉNÉRALES

### Assurance crédit et les compléments d'assurance publics Cap et Cap +

Lors de la réunion du 8 juin 2009, Christine Lagarde, ministre de l'économie, de l'industrie et de l'emploi, et René Ricol, médiateur du crédit aux entreprises ont fait le point avec les assureurs crédit sur la mise en œuvre du nouveau cadre de fonctionnement de leur activité défini le 12 mai 2009 en présence du Premier ministre, François Fillon.

Ils ont pris bonne note d'avancées significatives dont : - le déploiement des dispositifs d'assurance crédit public Cap (en cas de diminution de couverture) et Cap + (en cas de retrait ou de refus de garantie des risques clients) avec respectivement 7000 et 1 140 dossiers ouverts ; - la transparence des informations avec un accès gratuit pour les entreprises acheteuses sur le site Internet des assureurs crédit à leur notation au montant des encours garantis les concernant ; - la mise en place du dispositif dans les DOM dont la promotion sera assurée par l'AFD. Les directeurs des agences de l'IEDOM qui sont des médiateurs départementaux de crédit informeront les entreprises des règles éligibles à Cap+ et faciliteront la mise en relation avec les assureurs de crédit concernés.

### Dossiers législatifs

1 - Projet de loi sur la réforme de la consommation

Le Sénat a adopté le 17 juin 2009 le projet de loi portant réforme du crédit à la consommation.

2 - Projet de loi organique relatif à l'organisation institutionnelle de la Nouvelle-Calédonie et de Mayotte

Le texte de la commission des Lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du Règlement et de l'administration générale du Sénat sera examiné en séance publique le 7 juillet 2009.

3 - Ordonnance sur la législation financière et douanière dans les COM

L'ordonnance n° 2009-799 du 24 juin 2009 portant actualisation et adaptation de la législation financière et de la législation douanière applicables en Nouvelle-Calédonie, en Polynésie française, à Wallis-et-Futuna, à Saint-Pierre-et-Miquelon et à Mayotte a été publiée au Journal officiel de la République du 26 juin 2009.

### Lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme

Au cours de la réunion plénière qui s'est tenue à Lyon du 24 au 26 juin 2009, le Groupement d'Action financière (GAFI) a pris d'importantes nouvelles mesures afin de protéger le système financier international contre une utilisation abusive en publiant une série de meilleures pratiques pour les Etats sur le gel des fonds et avoirs terroristes, de nouvelles lignes directrices pour les entreprises de services financiers, une étude détaillée des risques de blanchiment de capitaux dans le secteur du football et en accueillant Eurojust parmi les observateurs du GAFI.

Le communiqué est téléchargeable sur : <http://www.fatf-gafi.org>

### Publications

1 - Banque de France : rapport annuel 2008 et lettre introductive du rapport

Les documents sont disponibles à l'adresse suivante : <http://www.banque-france.fr/fr/publications/rapport/rapport.htm>

2 - Commission bancaire : rapport annuel 2008

Le rapport est disponible sur : [http://www.banque-france.fr/fr/supervi/supervi\\_banc/publi/rapcombanc08.htm](http://www.banque-france.fr/fr/supervi/supervi_banc/publi/rapcombanc08.htm)

3 - Observatoire de la microfinance : premier rapport d'activité

Le document est disponible sur : <http://www.banque-france.fr/fr/instit/telechar/services/microfinance.pdf>

4 - Conseil économique et social : l'offre de santé dans les collectivités ultramarines

Les travaux de Mme Jacqueline André-Cormier (rapporteur) sont disponibles en téléchargement sur : <http://www.ces.fr>

### Publications de l'IEDOM

A l'occasion de la sortie des rapports annuels de l'IEDOM et de l'IEOM au titre de l'exercice 2008, M. Yves Barroux, Directeur général de l'IEDOM et de l'IEOM a présenté une synthèse des principales évolutions ayant affecté les économies ultramarines, ainsi que les premières tendances de l'année 2009 lors d'une conférence de presse le 16 juin 2009 à Paris.

Le rapport du siège et les fascicules géographiques de la Guyane, de la Réunion, de Mayotte et de Saint-Pierre-et-Miquelon sont disponibles sur notre site Internet [www.iedom.fr](http://www.iedom.fr).

# ACTIVITES DE L'INSTITUT ET SUIVI DE PLACE

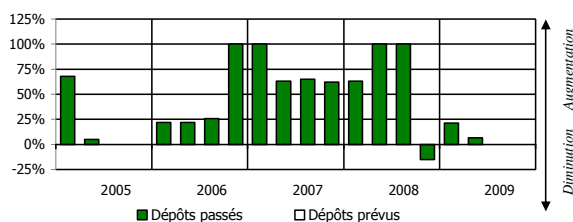
Les **soldes d'opinions des dirigeants des établissements de crédit** interrogés par l'IEDOM au second trimestre 2009, semblent traduire un certain attentisme en matière de perspectives de reprise de la collecte de dépôt au 3<sup>e</sup> trimestre 2009, cela dans une conjoncture socialement dégradée (recrudescence des conflits sociaux et premiers signes de vulnérabilité des ménages, hausse des incidents de paiement,...).

En matière d'octroi de crédits, il y a rupture entre les perspectives entrevues par les dirigeants sur le crédit à court terme et sur le crédit à long terme. Contrairement aux constats établis ce trimestre en la matière, les dirigeants estiment désormais majoritairement que l'on pourrait voir les concours à court terme, en particulier auprès des entreprises (destinés à financer l'exploitation) et dans une moindre mesure auprès des ménages, croître ou pour le moins se maintenir, mais craignent que les engagements à plus long terme destinés à financer l'investissement des entreprises (crédit d'équipement en particulier) et l'habitat des ménages soient rendus difficiles par le manque de visibilité sur la conjoncture à venir, trahissant là aussi un certain attentisme.

Au regard des opinions exprimées, les impressions des dirigeants semblent s'accorder sur la dégradation pressentie de leur résultat pour le trimestre à venir, ceci dans un contexte de baisse de leur produit net bancaire, mais surtout d'une anticipation de forte croissance de leurs charges d'exploitation.

Enfin, les établissements de crédit restent très attentifs aux évolutions du climat social et à l'environnement économique et financier, tant au plan local qu'international.

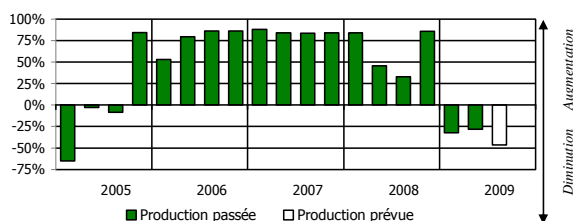
## Collecte des dépôts



## Soldes d'opinions des dirigeants

(BFCOI, BRED-BP, BR, CRCAMR)

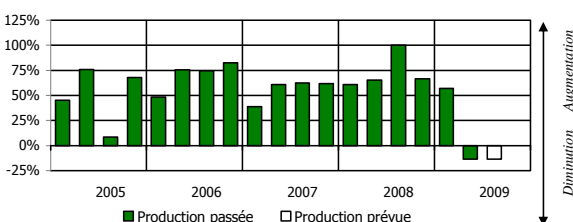
## Crédits d'équipement aux entreprises



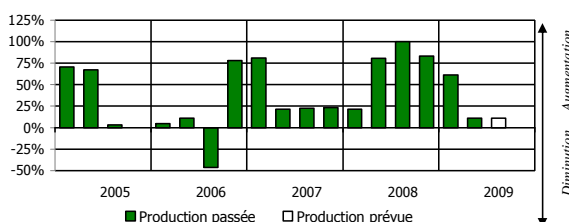
## Crédits d'exploitation aux entreprises



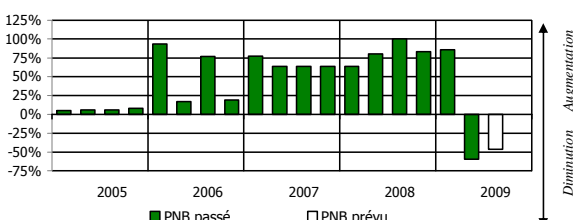
## Crédits à l'habitat des particuliers



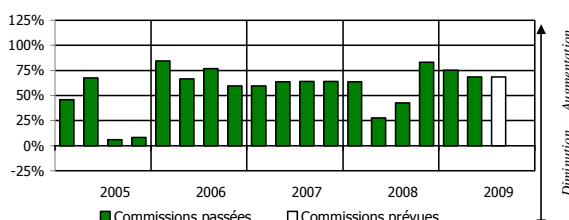
## Crédits à la consommation des particuliers



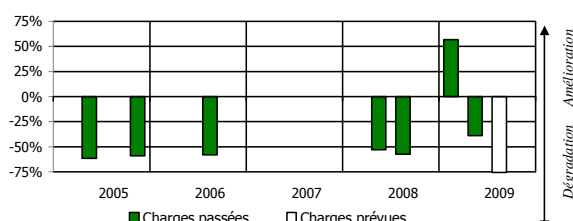
## Produit net bancaire



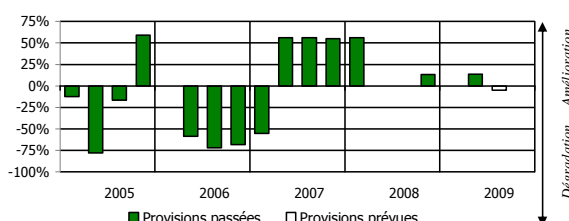
## Commissions



## Charges d'exploitation



## Coût du risque



# BRÈVES FINANCIÈRES, ÉCONOMIQUES ET SOCIALES

---

## Le Plan d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) approuvé par le gouvernement

Le Plan d'Aménagement et de Développement Durable élaboré en 2004 sous l'autorité du Conseil général et approuvé par le Conseil d'état, constitue le document central de planification de l'organisation du territoire pour les 15 prochaines années. Il énonce les choix stratégiques de la Collectivité départementale et de l'Etat sur un ensemble de points ayant trait à l'aménagement du territoire et au développement durable (localisation des grands équipements, organisation des transports ou des activités économiques...). Le PADD a été approuvé par le Premier ministre, François FILLON et le décret portant approbation de celui-ci (décret n° 2009-745 du 22 juin 2009) a été publié au journal officiel du 23 juin permettant ainsi la mise en chantier des projets prioritaires pour la Collectivité.

## Revalorisation du Salaire Minimum Interprofessionnel Garanti (SMIG)

L'accord du 2 février 2007, signé entre les partenaires sociaux et la préfecture fixe les paliers des augmentations pluriannuelles du SMIG mahorais dans le cadre de la politique de convergence entre le SMIG mahorais et le SMIC national. Cet accord prévoit une revalorisation du SMIG net mahorais tous les 1<sup>er</sup> juillet pour parvenir à 85 % SMIC net métropolitain en 2010. A ce titre le SMIG enregistre une nouvelle revalorisation de 8,04 % au 1<sup>er</sup> juillet (après des hausses de 17 % et de 12,3 % en 2007 et 2008). Cette augmentation porte le SMIG horaire brut à 5,93€ contre 5,49€ précédemment, soit un revenu mensuel brut de 1002,44€ au lieu de 927,81€ en 2008.

## Une cartographie du littoral en 3D

Le Président du Conseil général et le Préfet de Mayotte ont signé une convention de partenariat avec l'agence des Aires Marines Protégées, l'Institut Géographique National (IGN) et le Service Hydrologique et Océanographique de la Marine (SHOM) en vue de la réalisation du projet « Litto3D ». Ce projet d'envergure nationale a pour objectif de produire une base de données cartographiques des zones côtières hexagonales et ultramarines (relevés des reliefs et mesures des profondeurs marines), avec une précision de 15 à 30 centimètres. La campagne de relevés topographiques de la partie terrestre est finalisée et le levé bathymétrique aéroporté du fond du lagon doit intervenir cet été. La cartographie définitive du littoral mahorais sera connue d'ici 2011. Cette base de données pourra ainsi servir à une meilleure connaissance du littoral, contribuer à sa protection par la prévention de risques identifiés (inondations, catastrophes naturelles, etc.) ou encore être utile à des fins économiques (exploitation touristique, portuaire, etc.) ou de sécurité nationale (surveillance côtière, opérations de débarquement ou d'évacuation...). Le coût du projet est estimé à 1,7 million d'euros, financé à parts égales par tous les partenaires (SHOM, IGN, AMP, Etat et CG).

## Projet de déviation de la RN1

Une réunion d'information organisée par la Direction de l'équipement, s'est tenue le 12 juin, dans le cadre de la présentation du projet de déviation de Mamoudzou par les hauts de Cavani et de Kawéni. Le projet est encore au stade de l'étude de faisabilité mais le tracé prévoit de faire partir la nouvelle route au alentour de la décharge d'Hamaha pour déboucher sur Doujani et le Collège de Passamainty. Cette déviation permettrait dans l'avenir de pallier l'engorgement récurrent de la zone de Kawéni aux heures de pointe.

## Hausse du prix du carburant

L'évolution des tarifs des produits pétroliers à la pompe sont révisés trimestriellement par la préfecture en fonction, notamment, de l'évolution des cours mondiaux du baril de pétrole. Le 10 juin, la Préfecture a publié les nouveaux tarifs des produits pétroliers, en vigueur dans la Collectivité à partir de cette date. Ainsi pour répondre à la hausse du cours du baril de pétrole de 33 % depuis le début de l'année, le prix du litre d'essence passe de 1,15€ à 1,22€ ; le prix du gazole augmente de 4 centimes s'établissant à 1,04€ et le pétrole passe de 0,72€ à 0,79€.

## Réalisation d'une étude sur la typologie et la dynamique des espaces boisés

Dans le cadre du 9<sup>e</sup> fond européen de développement (Fed) et en accompagnement du projet de reboisement des « padza », le Conseil général va financer la réalisation d'une étude typologique des espaces boisés de l'île. Cette étude permettra d'établir un état des lieux des espaces boisés et de mesurer la dynamique d'évolution du couvert forestier à Mayotte.

## Grenelle de la Mer

A l'initiative de M. BORLOO, Ministre de l'Ecologie, de l'Energie, du Développement durable et de l'Aménagement du territoire, un Grenelle de la Mer a été engagé depuis le 6 avril, au niveau national et régional. Il réunit l'ensemble des acteurs économiques et sociaux, les associations de protection de l'environnement, le grand public, les élus ainsi que les services de l'Etat. Dans le cadre de ce Grenelle de la Mer, les groupes de travail se sont intéressés, notamment, aux problématiques induites par le changement climatique, la croissance démographique dans les zones côtières ou encore les nouveaux usages du littoral.

La Préfecture a présenté le 9 juin les premières conclusions des travaux menés dans les ateliers locaux du Grenelle de la Mer. Parmi les propositions on compte par exemple :

- l'interdiction d'autorisation de pêche pour les thoniers senneurs dans la zone des 24 miles nautiques autour de la barrière de corail ;
- le renforcement des capacités d'assainissement et de gestion des déchets afin de diminuer la pollution liée aux activités humaines terrestres ;

- la création d'un centre permanent de l'IFREMER pour la recherche-développement (en direction de l'aquaculture notamment) ;
- la création d'une « maison de la Mer » pour vulgariser les connaissances sur le lagon ;
- l'accroissement de la formation dans la pêche par le biais du groupement du service militaire adapté (GSMA) et de l'école d'apprentissage maritime.

## LES PRINCIPAUX INDICATEURS ECONOMIQUES

LES INDICATEURS DE RÉFÉRENCE :			Données brutes	Variation sur 1 mois	Variation sur 12 mois
<b>Prix</b> (source : INSEE)	Indice général des prix à la consommation base 100 en déc. 2006	mai-09	108,8	0,0%	3,3%
<b>Chômage</b> (source : ANPE)	Nombre d'inscrits à l'ANPE-Pôle Emploi	juin-09	7 696	-	-
<b>Commerce extérieur</b> (Source : Douanes)	Importations (milliers d'euros)	mensuelles mars-09	17 272	27,6%	-20,2%
	(hors hydrocarbures)	cumulées mars-09	74 900	-	-17,2%
	Exportations (milliers d'euros)	mensuelles mars-09	698	131,4%	7,8%
		cumulées mars-09	1 235	-	5,0%
	Taux de couverture en valeur	mensuels mars-09	2,89%	1,30 pt	0,75 pt
	cumulés mars-09	1,65%	0,59 pt	0,35 pt	

LES SECTEURS D'ACTIVITÉ :			Données brutes	Variation sur 1 mois	Variation sur 12 mois
<b>Trafic aérien</b> (Source : Aviation civile)	Mouvements d'appareils <sup>(1)</sup>	mensuels févr.-09	288	-24,8%	19,5%
		cumulés févr.-09	671	-	15,3%
	Nombre de passagers (arrivées+départs)	mensuels févr.-09	12 542	-35,0%	-0,7%
		cumulés févr.-09	31 831	-	-4,4%
	Fret et envois postaux (en tonnes) (départs)	mensuels févr.-09	22,7	-18,4%	-34,0%
	cumulés févr.-09	50,5	-	-9,2%	
<b>Trafic maritime de marchandises*</b> (Source : Douanes)	Mouvements de navires <sup>(1)</sup>	mensuels déc.-08	32	45,5%	-15,8%
	(Port de Longoni uniquement)	cumulés déc.-08	398	-	-8,3%
	Tonnage débarqué <sup>(2)</sup> (hydrocarbures compris)	mensuels déc.-08	21 314	-36,1%	-31,4%
		cumulés déc.-08	350 794	-	3,1%
<b>BTP</b> (Source : Douanes)	Importations de ciment <sup>(3)</sup> (en tonnes)	mensuelles mars-09	4 543	-27,0%	-66,6%
		cumulées mars-09	23 604	-	-78,1%
<b>Electricité</b> (Source : EDM)	Nombre d'abonnés (cumul)	avr.-09	33 928	0,4%	3,7%
	Consommation (en milliers de Kwh)	mensuelles avr.-09	18 236	-16,7%	13,8%
		cumulées avr.-09	73 945	-	10,6%
<b>Ylang-ylang</b> (Source : Douanes)	Exportations :				
	- volume (en tonnes)	mensuels mars-09	0,2	-32,3%	-
		cumulés mars-09	0,6	-	-22,0%
	- valeur (en milliers d'euros)	mensuelles mars-09	15,5	-100,0%	-
	cumulées mars-09	28,9	-	-50,3%	
<b>Automobile</b> (Source : SOREFI)	Ventes de véhicules neufs :				
	- nombre de véhicules particuliers	mensuels mai-09	62	0,0%	-42,1%
		cumulés mai-09	372	-	-35,9%
	- nombre de véhicules utilitaires	mensuels mai-09	10	-16,7%	-44,4%
		cumulés mai-09	60	-	-45,0%
<b>Vanille</b> (Source : Douanes)	Exportations :				
	- volume (en kg)	mensuels mars-09	0,0	-	-
		cumulés mars-09	0,0	-	-
	- valeur (en euros)	mensuelles mars-09	0,0	-	-
		cumulées mars-09	0,0	-	-

(1) : Une entrée de navire ou d'avion vaut un mouvement, une sortie vaut également un mouvement

(2) : Y compris transbordements, mais hors poids des conteneurs

(3) : Ciment au sens produits minéraux et produits des industries chimiques dans le Code des douanes

\* En raisons de perturbations au service des douanes de Longoni, nous n'avons pu obtenir de données plus récentes

# PRINCIPAUX TAUX D'INTÉRÊTS ET DE CHANGE

## Taux directeurs de la Banque centrale européenne

Taux d'intérêt appliqué aux opérations principales de refinancement de l'Eurosystème	taux	1,00%	date d'effet	13/05/2009
Taux de la facilité de prêt marginal		1,75%		13/05/2009
Taux de la facilité de dépôt		0,25%		08/04/2009

### Taux d'intérêt légal

### Taux de l'épargne réglementée (depuis le 01/05/09)

ANNEE	2009	3,79%	JO du 11/02/09	Livret A et bleu	LDD	LEP	PEL*	CEL*	
ANNEE	2008	3,99%	JO du 23/02/08		1,75%	1,75%	2,25%	2,50%	1,25%

\* hors prime d'Etat

### Taux moyen monétaire mensuel (Tempé moyen mensuel)

### TIBEUR juin 2009

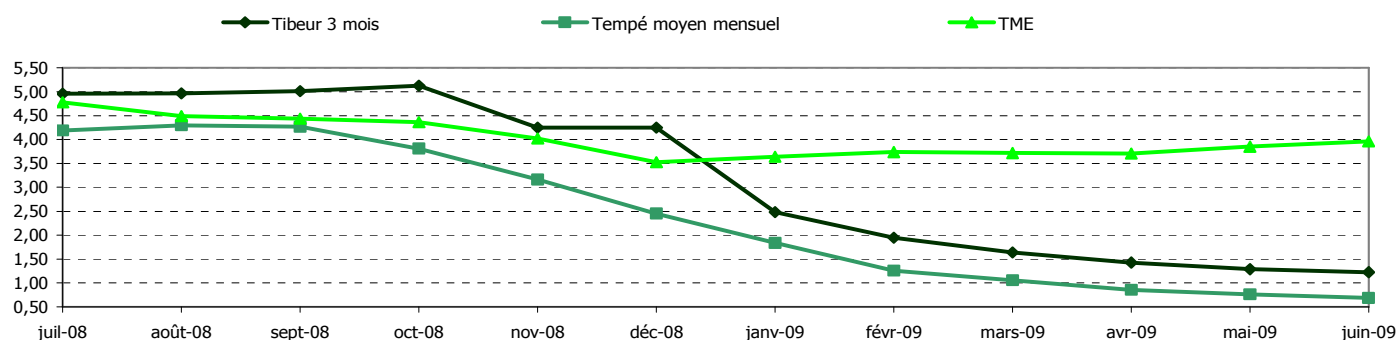
Mars	Avril	Mai	Jun	1 mois	3 mois	6 mois	1 an
1,0565%	0,8549%	0,7649%	0,6831%	0,9110%	1,2260%	1,4340%	1,6090%
Taux moyen mensuel des emprunts d'Etat à long terme (TME)				Taux moyen mensuel des obligations d'Etat (TMO)			
Mars	Avril	Mai	Jun	Mars	Avril	Mai	Jun
3,72%	3,71%	3,85%	3,96%	3,92%	3,91%	4,05%	4,16%

## Taux de l'usure (applicable à partir du troisième trimestre 2009)

Crédits aux particuliers	Seuils de l'usure	Crédits aux entreprises	Seuils de l'usure
<b>Prêts immobiliers</b>			
Prêts à taux fixe	7,01%		
Prêts à taux variable	7,03%		
Prêts relais	7,03%		
<b>Autres prêts</b>			
Prêts d'un montant < ou = à 1524 €	21,59%		
Découverts en compte, prêts permanents et financement d'achats ou de ventes à tempérament d'un montant > à 1524 € et prêts viagers hypothécaires	20,63%	Découverts en compte (1)	13,45%
Prêts personnels et autres prêts d'un montant > à 1524 €	9,43%		

(1) Ces taux ne comprennent pas les éventuelles commissions sur le plus fort découvert du mois

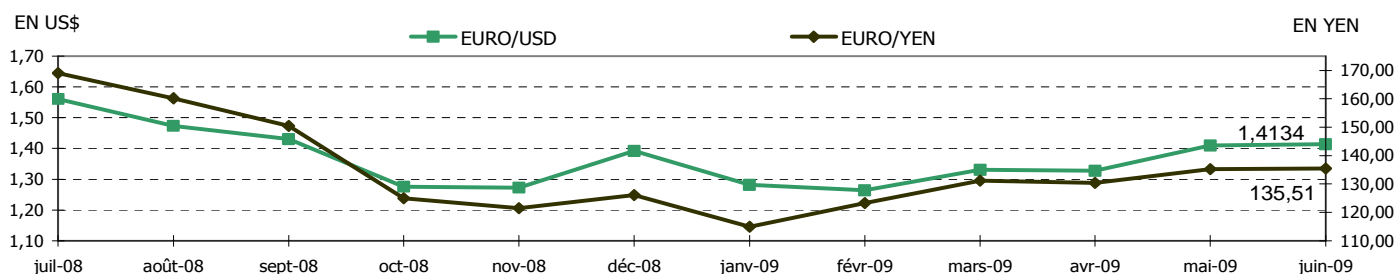
## Taux des marchés monétaires et obligataires



## Taux de change (dernier cours fin de mois)

EURO/USD (Etats-Unis)	1,4134	EURO/ZAR (Afrique du sud)	10,8853	EURO/SRD (Surinam)	3,87895
EURO/JPY (Japon)	135,5100	EURO/BWP (Botswana)	9,63258	EURO/ANG (Ant. Néerl.)	2,52944
EURO/CAD (Canada)	1,6275	EURO/SCR (Seychelles)	19,3341	EURO/DOP (Rép. Dom.)	50,5112
EURO/GBP (Grande-Bretagne)	0,85210	EURO/MUR (Maurice)	46,2535	EURO/BBD (La Barbade)	2,82620
EURO/SGD (Singapour)	2,0441	EURO/BRL (Brésil)	2,7469	EURO/TTD (Trinité et Tobago)	8,92195
EURO/HKD (Hong-Kong)	10,9540	EURO/VEF (Vénézuéla)	3,03434	EURO/XPF (COM Pacifique)	119,33170
EURO/MGA (Madagascar)	2740,00	EURO/XCD (Dominique)	3,81537	EURO/FC (Comores)	491,96775

## Evolution de l'euro sur 12 mois (dernier cours fin de mois)



## Taux de conversion irrévocables pour les 16 pays de la zone euro

1 EURO =	40,3399 BEF	6,55957 FRF	40,3399 LUF	200,482 PTE
	1,95583 DEM	0,787564 IEP	2,20371 NLG	5,94573 FIM
	166,386 ESP	1936,27 ITL	13,7603 ATS	340,750 GRD
	239,640 SIT	0,585274 CYP	0429300 MTL	30,1260 SKK